

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00010

Numéro SIREN : 844 988 303

Nom ou dénomination : 3B

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2021 sous le numéro de dépôt 5214

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

- 5 OCT. 2021

Formulaire obligatoire (article 892 septuiesme A bis du Code de commerce)
N°15948*03

B5214

2033 A-SD 2021

cerfa

N°15948*03

Désignation de l'entreprise SAS 3B (SAS)				82000 MONTAUBAN				Exercice N clos le 31/12/2020			
Adresse de l'entreprise 22 Rue Hoche											
SIRET 84498830300013											
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				Durée de l'exercice précédent * 12							
ACTIF				Brut 1				Amortissements-Provisions 2			
								Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028		030						
	Immobilisations financières * (1)		040	452 784	042		452 784				
	Total I (5)		044	452 784	048		452 784				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070						
		Autres* (3)	072		074						
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	41 976	086		41 976				
	Charges constatées d'avance *		092		094						
Total II		096	41 976	098		41 976					
Total général (I + II)				110	494 760	112		494 760			
PASSIF								Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			500					
	Ecart de réévaluation		124								
	Réserve légale		126			50					
	Réserves réglementées *		130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			62 405					
	Report à nouveau		134								
	Résultat de l'exercice		136			64 909					
	Provisions réglementées		140								
Total I		142			127 863						
Provisions pour risques et charges		154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			366 897					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172								
	Produits constatés d'avance		174								
Total III		176			366 897						
Total général (I + II + III)				180			494 760				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	321 693			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3B (SAS)

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐Exercice N clos le
31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210						
	Production vendue {	biens		dont export et livraisons intracommunautaires {	215		214						
		services *			217		218						
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222						
	Production immobilisée*						224						
	Subventions d'exploitation reçues						226						
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits						230						
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232					
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234						
	Variation de stocks (marchandises)*						236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240						
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	1 195					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)						244						
	Rémunérations du personnel*						250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252						
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements*						254						
	Dotations aux provisions						256						
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262						
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
	Total des charges d'exploitation (II)							264	1 195				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	-1 195				
Produits financiers (III) 280				71 487	Charges financières (V)			294	5 384				
Produits exceptionnels (IV)								290					
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		300						
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348								
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306					
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)								310	64 909				
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	64 909	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318								
	Provisions non déductibles*				322								
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	3 574					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999									
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997								
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342						
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989								
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344								
	ZFANG (44 quaterdecies)	345											
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	71 487				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655							
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648									
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641									
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354	3 004
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360						
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372	3 004

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3B
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 22 rue Hoche
82000 MONTAUBAN
RCS MONTAUBAN 844 988 303

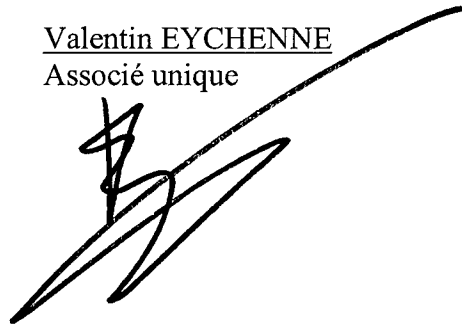
EXTRAIT DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2021

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à **64 909 euros** de la manière suivante : en totalité au poste « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée depuis la constitution de la société.

Valentin EYCHENNE
Associé unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'V' and 'E' followed by a long horizontal stroke.